

Un locataire qui ne paye plus ses loyers

Par sandra2603, le 02/03/2011 à 08:23

Bonjour,

J'ai ma belle mère qui loue une petite maison dans sa cours. Au début elle a fait 6 mois de gratuité contre des travaux (ce qui a été marqué sur le bail). Elle a eu plein de soucis avec le mari de la locataire qui a été jusqu'à lui volé un chéquier dans sa boite aux lettres et maintenant la locataire là arcelle de lettres recommandées avec accusé réception pour soit disant arcellement moral auprès de son mari, elle même et les personnes qui lui rende visite. Elle a même reçu un courrier en disant qu'il y avait des travaux à faire, hors ces travaux ce sont eux qui devaient les faire pour les 6 mois de gratuité du loyer. Et pour conclure le mois de février n'a pas été payé. Qu'elle recoure peut elle avoir ?

Par edith1034, le 02/03/2011 à 09:50

bonjour,

il s'agit d'un conflit de voisinage avec un voisin qui est votre locataire

pour les loyers et les travaux tout dépend des travaux fixés

car un bailleur ne peut exigé du gros œuvre

un décret définit les normes de location avant travaux du locataire

pour tout savoir sur le bail

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm

Par mimi493, le 02/03/2011 à 14:49

Si un loyer n'est pas payé, elle va voir un huissier pour faire délivrer un commandement de payer

Par sandra2603, le 02/03/2011 à 15:57

Merci pour vos réponses